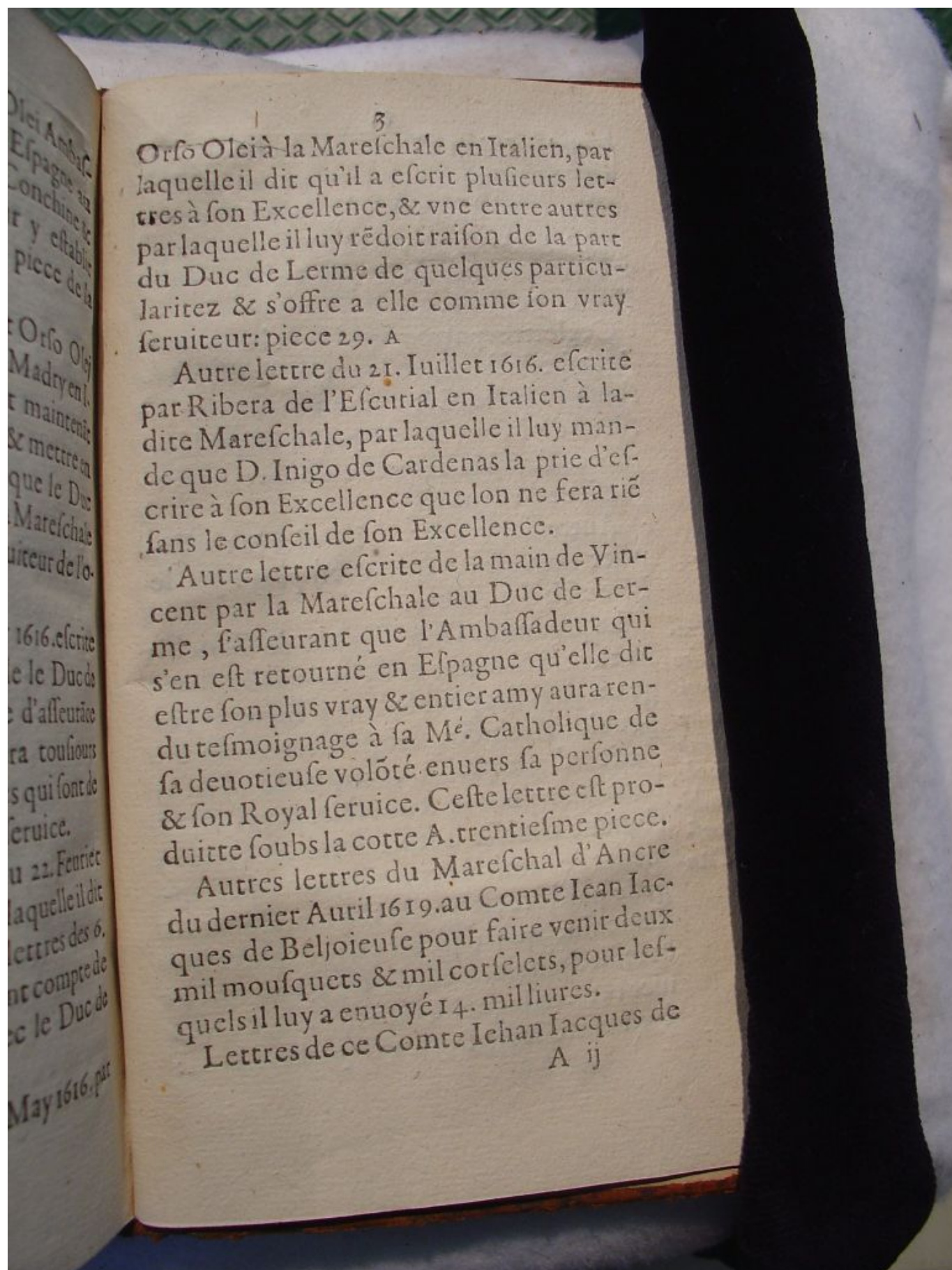
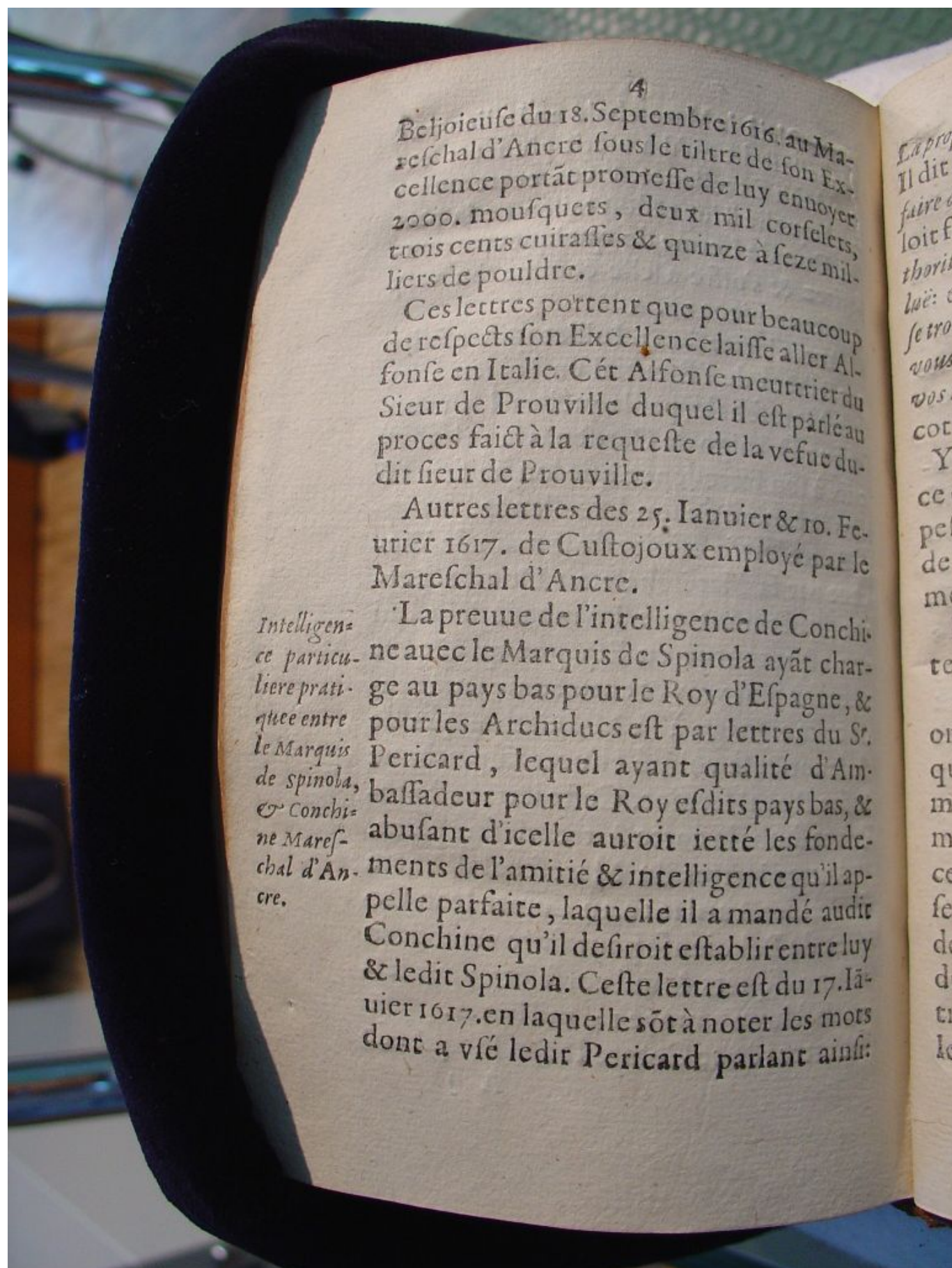


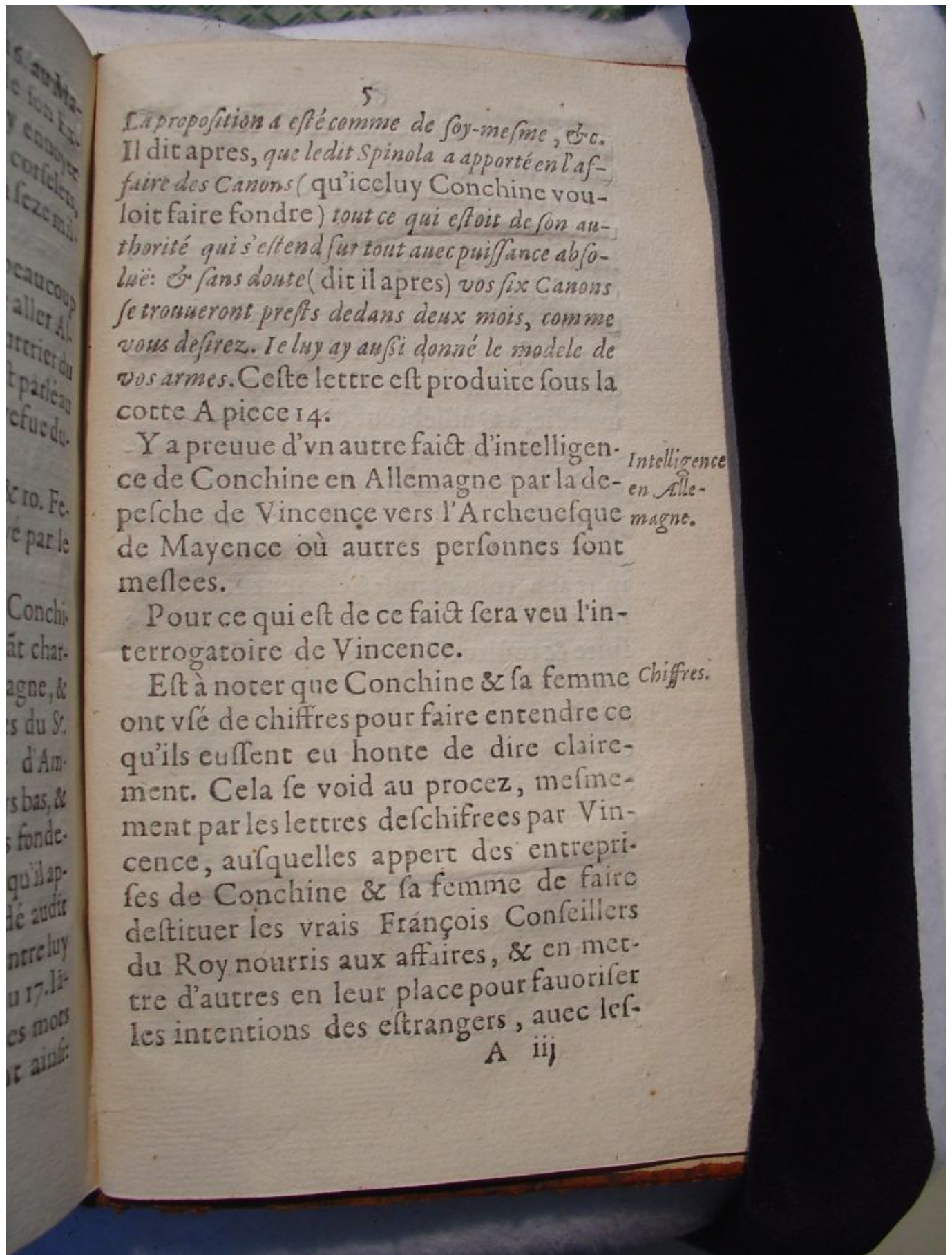
Conchini_03.jpg



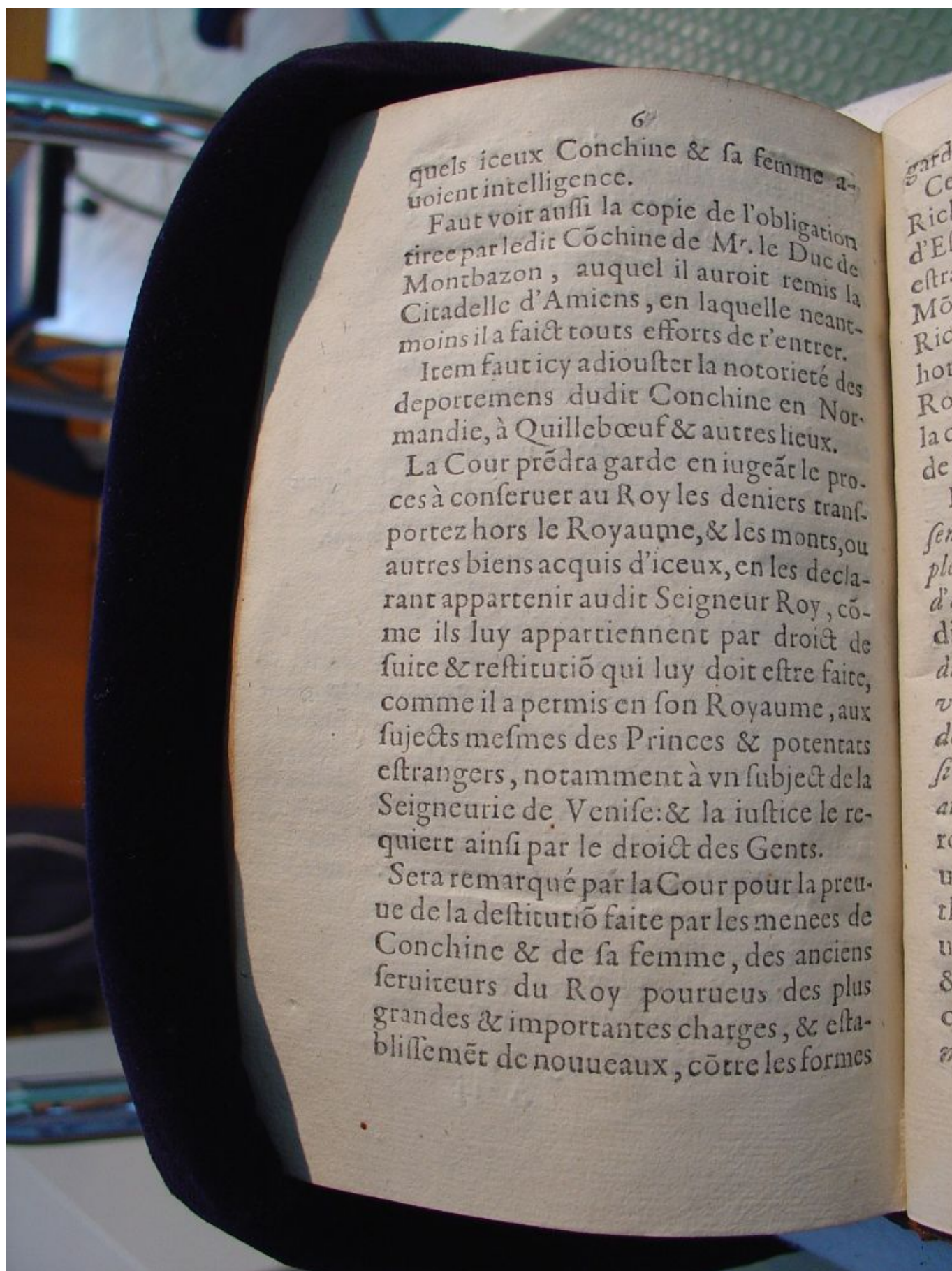
Conchini_04.jpg



Conchini_05.jpg



Conchini_06.jpg



7
gardées & obseruées de tout tēps en estat.

Ce qui resulte des lettres escrites par Richelieu, mis en la place de Secretaire d'Estat, faisant les affaires de guerre & des estrangers : dont la superscription est à Mōsieur le Marechal d'Ancre, où ledit Richelieu parle en termes de submissiōs honteuses & indignes d'un subiect du Roy de la qualité qu'il auoit auparauant la commission à luy baillee par la faueur de Conchine & de sa femme.

Par ces lettres il dit auoir vn extreme res-
sentiment de la nouuelle obligation qu'il auoit
pleu audit Marechal Conchine adiouster à tant
d'autres dont il luy estoit redevable. Et apres
dit auoir cherché ledit Marechal en Norman-
die par vn Gentil-homme qu'il enuoyoit expres
vers luy pour tascher de satisfaire à vne partie
de son deuoir, dont il se fust acquitté luy-mesme,
si les affaires auxquelles iceluy Marechal l'auoit
attaché luy eussent permis. En quoy il decla-
roit dependre dudit Marechal, en-
uoyant sa lettre comme vn tiltre au-
thentique de sa recognoissance qu'il a-
uoit de ce qu'il deuoit audit Marechal,
& de son affection inuiolable à son serui-
ce, disant luy estre du tout acquis par ses pre-
miers bienfaits, qui n'ont eu (dit-il) autre fon-

Ces mots
m'obli-
geant à
estre ne-
cessaire-
ment in-
grat, sont
d'un style
nouveau,
Et s'ils e-
stoient bons
ne se de-
uoient dire

demēt que vostre bonté: Et d'ailleurs que l'hon-
neur dont il a pleu au Roy Et à la Roynne me fa-
uoriser en vostre seule recommandation, m'obli-
geant contre mon naturel a estre necessairement
ingrat pour ne les pouuoir pas seulement recognoi-
stre de paroles: ie ne pretends pas pouuoir iamais
me descharger de la moindre de ces obligations
que vous auez sur moy: mais bien de vous faire
paroistre par la suite de toutes mes actions que
i'auray perpetuellement deuant les yeux les di-
uerses faueurs que i'ay receu de vous. Apres il
adjouste ces mots, qui sont à peser, Et DE
MADAME LA MARESCHALE, comme autāt
de diuers tiltres, à raison de chascun desquels ie
me sens obligé plus que personne du monde à de-
meurer vostre tres-humble Et tres-obeyssant ser-
uiteur, Armand Euesque de Luçon.

par Vn Euesque à Conchine quelque pouuoir qu'il eust usurpé. Il se
trouue bien que Furnius ayant obtenu de l'Empereur Auguste par-
don pour son pere, lequel auoit suiuy le party de Marc Antoine Vsa
de ces paroles, Hanc vnam, Cæsar, habeo iniuriam tuam, ef-
fecisti vt viuerem & morerer ingratus. Et Vn personnage qua-
lisé estant promu à la dignité de Cardinalat à la recommandation
du feu Roy Henry le Grand de tres-heureuse memoire (que Dieu
absolue) Vsa de semblables paroles en sa lettre de remerciement. Mais
on n'a pas deub parler à Conchine comme l'on parle à Vn Roy, enco-
res qu'iceluy Conchine ait dit souuent. Qui me sert sert le Roy.

FIN.

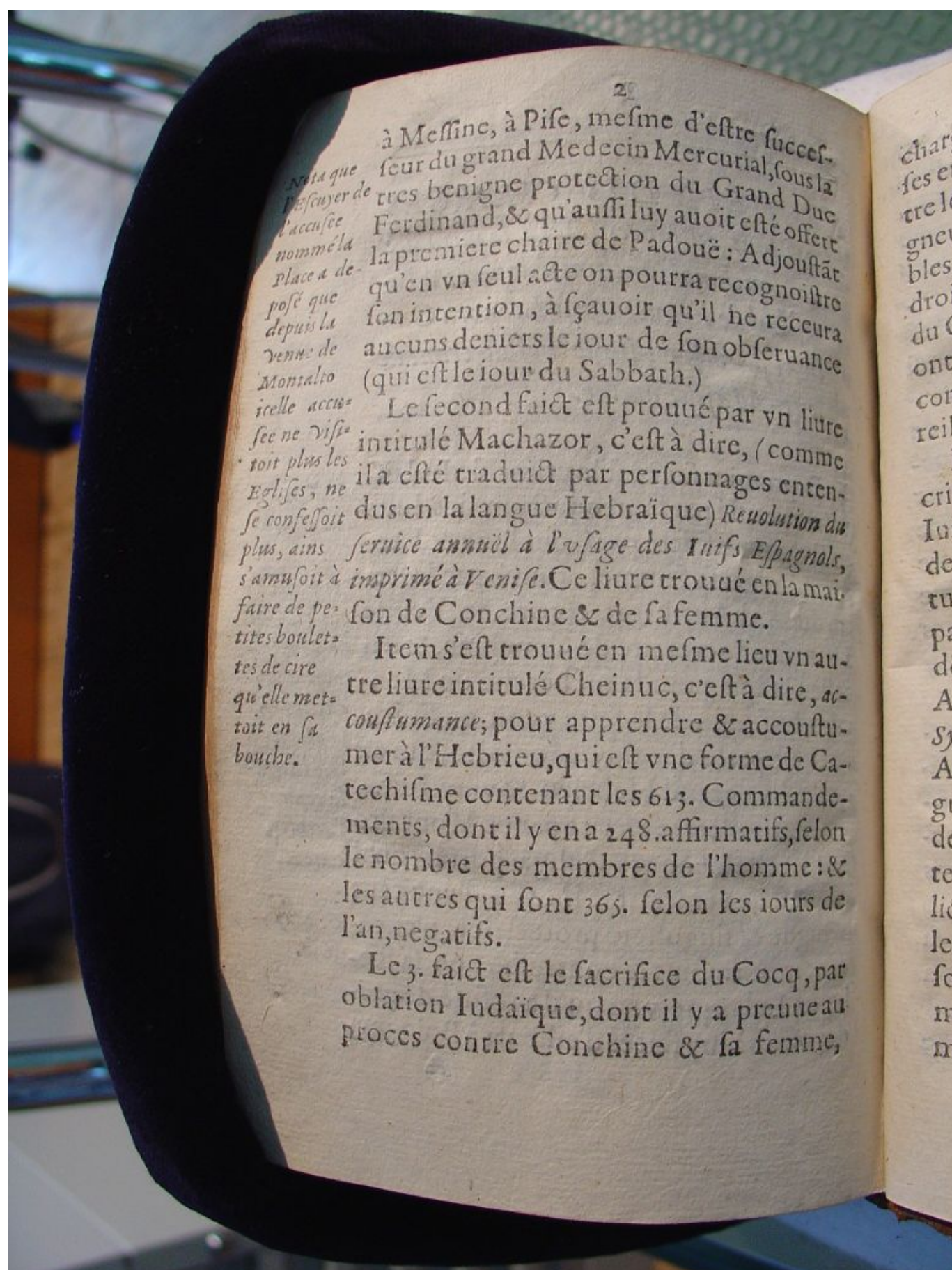
RECVEIL DES CHARGES

qui sont au proces faict à la memoire
de Conchino Conchini n'agueres Ma-
reschal de France, & à Leonora Ga-
ligaj sa vefue, sur le chef du crime de
leze-Majesté diuine.

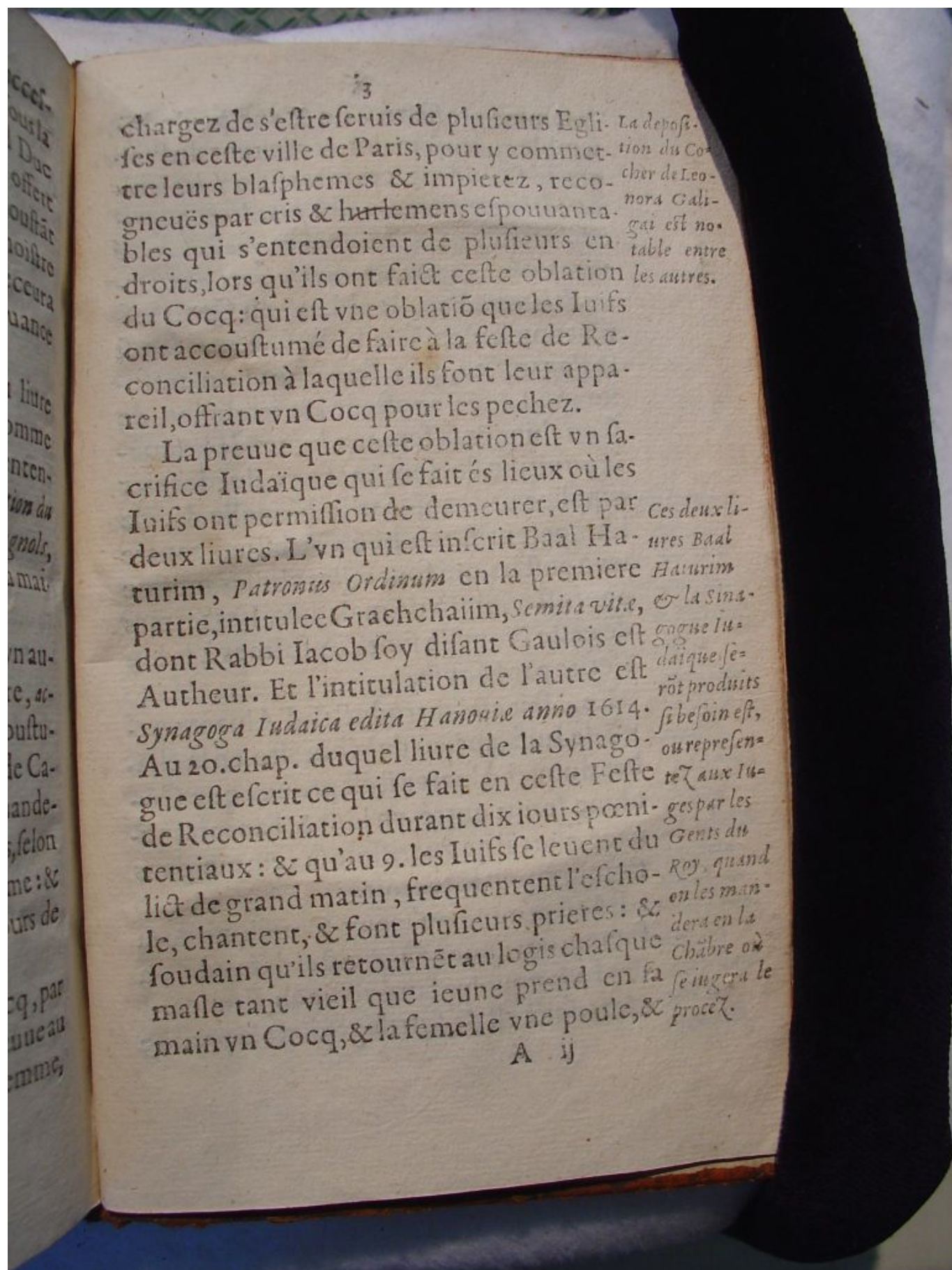
LE premier faict est le crime de Iudaïs-
me verifié par l'introduction des Iuifs ^{26. d'Avril 1611.}
au Royaume faicte par Conchine & Leo-
nora Galigaj sa femme, prouué par la let-
tre du 26. d'Avril 1611. escrite de Venise ^{Les pieces qui parlent de Montalto, sont produites en la production litterale contre l'accusée, cote K.}
à Vincèce Secrétaire de Conchine, & d'i-
celle Galigaj, pour la recherche de Mon-
talto Iuif, afin de le faire venir en France,
où il est parlé d'iceluy Montalto, qui est
qualifié vn grand Hebrieu & vray Iuif.
Par autre lettre escrite par ce Montalto
Iuif à icelle Leonora Galigaj portât, qu'il
est prest de venir par le moyen d'une tant
benigne & singuliere protectrice, n'entē-
dant neantmoins se contrefaire en sa Re-
ligion Iudaïque, veu qu'il a refusé de grā-
des offres à luy faites d'ailleurs à Bologne,

A

Conchini_10.jpg



Conchini_11.jpg



Conchini_12.jpg

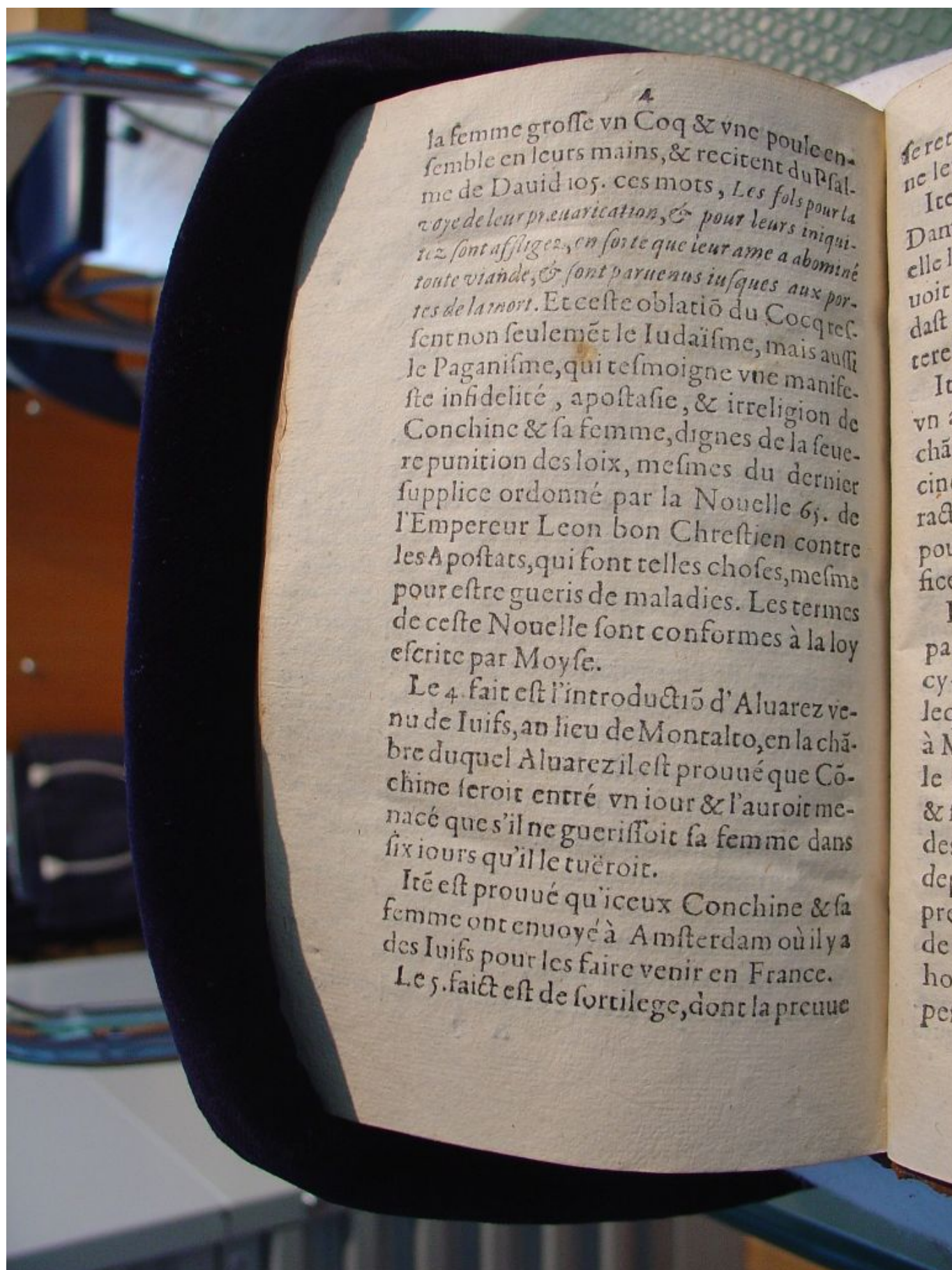


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan